



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 20 (1922), p. 225-229

Louise Dautheville

Danse d'autruche en l'honneur du Pharaon.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724708431	<i>Mefkat et la déesse Hathor</i>	Sylvain Dhennin
9782724709490	<i>Concise Manual for Ceramic Studies</i>	Romain David (éd.)
9782724708530	<i>Blemmyes</i>	Hélène Cuvigny (éd.)
9782724708035	??? ????	Nessim Henry Henein
9782724707984	<i>Proceedings of the First International Conference on the Science of Ancient Egyptian Materials and Technologies (SAEMT)</i>	Anita Quiles (éd.), Bassem Gehad (éd.)
9782724708677	<i>Bulletin critique des Annales islamologiques 36</i>	Agnès Charpentier (éd.)
9782724708516	<i>Ermant II</i>	Christophe Thiers
9782724708363	<i>Guide des écritures de l'Égypte ancienne</i>	Stéphane Polis (éd.)

DANSE D'AUTRUCHE

EN L'HONNEUR DU PHARAON

PAR

M^{LES} LOUISE DAUTHEVILLE.

Il suffirait de l'art exquis avec lequel les Égyptiens ont représenté les animaux pour nous prouver qu'ils en ont eu une connaissance approfondie. Bien des textes nous les montrent, en effet, très au courant de leurs mœurs et de leurs habitudes, et un membre de phrase révèle parfois à lui seul une observation curieuse. Tel est, par exemple, ce court passage d'une stèle qui nous apprend que les autruches sont coutumières de la danse. En me le signalant, mon maître M. Loret a eu l'obligeance de m'indiquer le sujet de cette étude, et je le prie d'agréer ici l'expression de ma vive reconnaissance pour l'aide qu'il m'a apportée.

Il s'agit d'une stèle du Musée du Caire⁽¹⁾, datée du roi Ahmès I^{er}, stèle cintrée de 2 m. 36 cent. de haut sur 1 m. 05 cent. de large, découverte à Karnak en 1902 par M. Legrain⁽²⁾. Elle nous relate les mérites et perfections du roi, né de la Lune (c'est la traduction même de son nom), avec laquelle on se plaît à le comparer :



« Quand il paraît, ses archers à ses côtés, il est comme la lune au milieu des étoiles. »

⁽¹⁾ *Journal d'entrée du Musée*, n° 38246; *Catalogue général*, n° 34001.

⁽²⁾ Il existe trois éditions de cette stèle :

1° G. LEGRAIN, dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, t. IV, 1^{er} fasc. (1903), p. 27 et suiv.;

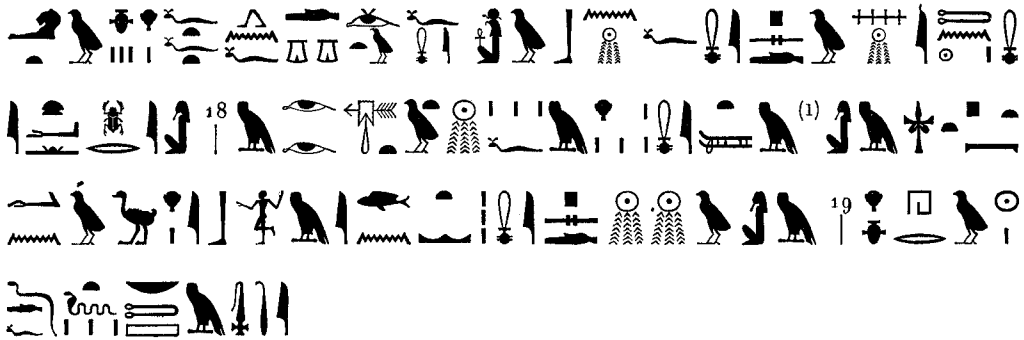
Bulletin, t. XX.

2° K. SETHE, *Urkunden der 18. Dynastie*, Leipzig, 1906, p. 14 et suiv.;

3° P. LACAU, *Stèles du Nouvel Empire (Catalogue général du Musée du Caire)*, Caire, t. I, 1909, p. 1 et suiv.

Je me suis servi de cette dernière publication.

Mais il est plus brillant encore que cet astre et son apparition éblouit comme celle du soleil, puisque nous lisons aux lignes 17-19 :




« Tous les cœurs bondissent vers lui quand il se montre, semblable au Soleil. Il apparaît, tel un resplendissement du disque solaire, tel le lever de Khepri aux yeux (des humains), et ses rayonnements frappent les faces comme (les feux) de Toum à l'est du ciel. L'autruche danse dans les vallées, comme aux éclats du soleil en plein milieu du jour, quand tous les reptiles sont brûlants. »

Parmi tant d'expressions louangeuses, cette allusion à la danse de l'autruche avait paru jusqu'ici une hyperbole aussi bizarre qu'inattendue. Peut-être, en la rapprochant des observations des naturalistes modernes, devons-nous y voir au contraire une remarque expérimentale.

C'est une chose connue que tous les êtres animés manifestent leurs excitations par des gestes plus ou moins exubérants, par des courses et des gambades qui, chez certaines espèces, sont assez harmonieuses pour mériter le nom de danses. Elles le méritent d'autant mieux que l'animal a une station plus droite et que sa silhouette se rapproche davantage de celle de l'homme. Aussi, trouvons-nous au premier rang de ces danseurs les échassiers les plus élégants. C'est ainsi que nous sont décrits les ébats de l'Anthropoïde Demoiselle⁽²⁾ :

« Elle se livre à des jeux, des danses, des évolutions curieuses. . . C'est le soir et le matin que les Demoiselles s'adonnent de préférence à ces exercices ;

⁽¹⁾ Ce  est en hiéroglyphique dans le texte.

RIER, *La Vie des Animaux illustrée*, Paris, s. d.,

⁽²⁾ J. SALMON, *Les Oiseaux* (dans EDMOND PER-

t. II, p. 247.

elles choisissent, à cet effet, un endroit convenable, très nivelé, sur le bord du ruisseau. Là, placées en cercle sur un ou plusieurs rangs, elles sautent et dansent d'une manière burlesque les unes autour des autres, s'arrêtant et se retournant le cou tendu, baissé ou relevé, et les ailes déployées. . . . et toute la bande pousse alors des cris, et témoigne sa joie par des sortes de salutations, par des gestes et des mouvements mimiques des plus bizarres. »

Quant à la Baléarique Pavonine, d'après Brehm⁽¹⁾, « elle exécute une sorte de danse très singulière . . . à la moindre apparition inaccoutumée . . . L'oiseau saute en l'air, souvent à plus d'un mètre du sol, ouvre un peu les ailes, retombe sur ses pattes, tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre. »

Beaucoup plus grande et plus lourde que ces échassiers, dépourvue de la dignité gracieuse de leurs attitudes familières, l'autruche a cependant été consacrée danseuse par certains observateurs. Depuis la plus haute antiquité elle est renommée pour son extrême vélocité. De nombreux auteurs anciens la citent comme l'oiseau du désert, fatiguant la poursuite du cheval lorsqu'elle fuit en prenant le vent dans ses ailes, déployées comme des voiles. « Quand elle se lève et prend sa course, elle se rit du cheval et de son cavalier »⁽²⁾, lit-on dans le *Livre de Job*.

Mais je n'ai trouvé aucun texte ancien mentionnant le mot de danse. Il a été au contraire employé par les éleveurs modernes, qui distinguent même différents pas en honneur chez les autruches.

Brehm⁽³⁾ et Hardy⁽⁴⁾ décrivent à peu près de la même façon l'étonnant manège auquel les Hollandais ont donné le nom de *rollen* « faire la roue ». Sous l'influence de certaines excitations, l'autruche s'arrête brusquement dans sa course et, s'accroupissant sur les talons, soulève les ailes en les écartant du corps. Dans cette position, elle se balance de tous côtés en cadence sur les jarrets, allonge le cou dans le prolongement du dos et, le tournant de droite et de gauche, vient frapper bruyamment les flancs de la tête. Son plumage est hérissé, et les panaches écarquillés de ses ailes forment un splendide éventail

⁽¹⁾ A. E. BREHM, *L'homme et les animaux : les oiseaux*, édition française revue par Z. Gerbe, Paris, s. d., t. II, p. 680.

⁽³⁾ JOB, xxxix, 21. Cf. S. BOCHART, *Hieroicoicon*, Francof. ad Mœnum, 1675, pars II, lib. II, cap. 17.

⁽²⁾ A. E. BREHM, *Tierleben : Vögel*, 4^e éd., Leipzig, t. II (1911), p. 59.

⁽⁴⁾ L. HARDY, *Note sur l'incubation des autruches* (dans le *Bulletin de la Société d'Acclimatation de France*, t. V, 1858, p. 307).

blanc. Toutes ces manœuvres, qui peuvent durer de huit à dix minutes, l'absorbent au point qu'elle devient complètement étrangère à ce qui se passe autour d'elle. Parfois, avant la roue proprement dite, elle glisse lentement et coquettement sur la pointe des pieds autour d'une de ses compagnes, le cou raide et gonflé, pointant les ailes en avant de façon à les allonger jusqu'à la tête. Hardy nous apprend que l'accompagnement de ces danses est un chant étrange, fait de trois détonations gutturales successives, la seconde plus aiguë que la première, la troisième beaucoup plus grave.

Un échassier, le Cariama, se livre à des manifestations absolument analogues au moment d'entamer un combat⁽¹⁾.

Il existe chez l'autruche un pas plus caractérisé, c'est celui qui est connu au Cap sous le nom de *walzing* « valse ». Brehm⁽²⁾ le décrit d'après un éleveur du Cap, Crownright Schreiner : « C'est, dit-il, une étrange habitude. De bon matin, dès que les jeunes sont lâchés hors du parc, ils courent pendant quelques centaines de mètres, font subitement halte, et, les ailes déployées, tournent sur eux-mêmes avec une extrême rapidité jusqu'à ce qu'ils s'abattent sur le sol, complètement étourdis, ce qui ne va pas, à l'occasion, sans quelque jambe cassée. Les vieux oiseaux le font aussi volontiers sur un terrain favorable, et généralement de bon matin. Une valse d'autruche au beau moment du plumage doit offrir un magnifique spectacle. »

Brehm⁽³⁾ nous parle encore de danses plus compliquées sans leur donner de nom particulier. Après avoir passé les premières heures matinales à chercher leur pâture, les autruches, qui sont, paraît-il, d'habitudes ponctuelles, se livrent parfois vers le milieu du jour à des danses très singulières (*wunderlichste*) « dans lesquelles elles courent ici et là dans un cercle étroit, comme folles, levant les ailes et les battant à petits coups rapides, comme si elles cherchaient à s'envoler dans l'air. Les plus accablants rayons du soleil ne paraissent pas les gêner le moins du monde et le sable brûlant ne les incommode pas. »

La chose semble donc établie : le nom de danse a paru à bien des naturalistes pouvoir s'appliquer aux ébats de l'autruche, notamment lorsqu'elle fête

⁽¹⁾ A. E. BREHM, *L'homme et les animaux : les oiseaux* (éd. française), p. 682.

⁽²⁾ A. E. BREHM, *Tierleben*, loc. cit., p. 56.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 56.

le bien-être qui succède à un long repas matinal par de grandes rondes sur les bancs de sable dans la quiétude de midi. Nous avons dit que l'antiquité classique paraît l'avoir ignoré. Les Égyptiens, mieux placés pour voir les choses de près, ont été meilleurs observateurs, et la stèle d'Ahmès I^{er} prouve qu'ils avaient remarqué que « l'autruche danse dans les vallées, aux éclats du soleil en plein milieu du jour ».

LOUISE DAUTHEVILLE.

Lyon, 10 août 1920.